

Dossier pages 6 & 7

L'eau, un enjeu capital

Une nouvelle équipe



Page 3

Actualité



Page 4 & 5

Travaux



Page 8 & 9

Monde associatif



Page 10 & 11

Mesdames, messieurs, Mes chers concitoyens,

C'est avec une très grande émotion que j'endosse aujourd'hui cet habit de première magistrate de nos villages. Je suis particulièrement heureuse et émue d'être la première femme à être élue Maire de Mostuéjols. Être Maire, est à la fois un honneur, une charge et une responsabilité.

Merci aux électeurs, qui dès le premier tour ont voulu témoigner, par leur vote, leur confiance en notre équipe.

Je tiens à remercier tout particulièrement les candidats de la liste « Bien vivre à Mostuéjols » pour leur investissement pendant la campagne mais aussi pendant cette longue période d'attente liée au confinement.

Ces élections s'achèvent et j'en retire pour ma part beaucoup de satisfaction. Tout d'abord celle d'avoir constitué une équipe unie, solidaire, et motivée. Le Conseil municipal est un lieu d'échanges, et de confrontation d'idées. Je tiens à m'engager sur ce point : je m'attacherai fermement à ce que nos réflexions, nos décisions et nos actions, soient entièrement tournées vers un seul objectif : le bien-être des Mostuéjoulains et Mostuéjoulaines. C'est pour cela que nous avons été élus.

Nos projets vous les connaissez, ils vous ont été adressés pendant la campagne précédant le vote. Maintenant, il faut les appliquer, les réaliser

pour satisfaire vos attentes et répondre à vos préoccupations. C'est pourquoi notre premier budget 2020 sera en grande partie consacré à des travaux d'entretien de la commune.

Notre priorité : l'EAU prend aujourd'hui tout son sens. A peine installés, nous sommes confrontés à une avalanche de problèmes : fuites, puis bouchons calcaires sur le réseau d'eau potable, crue du Tarn ... Au cours du mandat, nous nous attacherons à améliorer la sécurité et la qualité de l'approvisionnement en eau potable de la commune, et plus globalement à mettre en place une gestion sincère et performante, du service de l'eau et de l'assainissement.

Le mandat que vous nous avez confié débute dans une situation de crise sanitaire incroyable, que nous gérons depuis le début, sans en connaître les répercussions à venir.

Aujourd'hui, le virus étant toujours présent, je vous incite à rester prudents, à respecter les gestes barrières, et les consignes gouvernementales.

Dans ce contexte contraint, je souhaite à toutes et à tous de passer un bel été.

Christine Bedel



Le Conseil se met en place

Afin de tenter de rattraper le temps perdu en raison du confinement, c'est au pas de charge que la nouvelle équipe s'est mise au travail, les problèmes ne s'étant pas confinés mais accumulés durant deux mois. Durant cette période compliquée à laquelle personne n'était préparé, les conseillers nouvellement élus se sont entretenus à plusieurs reprises en vidéoconférence afin de pouvoir se mettre au travail au plus vite. Dès que cela a été possible, le nouveau conseil s'est officiellement mis en place et les élections du maire, des adjoints et des délégués ont pu avoir lieu. Les responsables des commissions communales et les représentants aux différents syndicats auxquels la Commune est affiliée ont également été désignés.

Maire	Christine Bedel
1er adjoint	Jean-François Dumas
2e adjoint	Bernard Graille
3e adjointe	Véronique Chillon

Conseillers délégués

Marine Pierre	Salle des fêtes « Maison des Arziolles »
Pascale Rivière	Gîte de l'Oustal
Eric Trannois	Communication

Commissions communales

Environnement, gestion des déchets, cadre de vie, habitat et urbanisme	Christian Charre, Jean-François Dumas, Eric Trannois
Animation, vie associative, vie communale et action sociale	Véronique Chillon, Josette Baudounet, Corinne Aubertin, Marine Pierre
Eau potable et assainissement	Jean-François Dumas, Bernard Graille, Pascale Rivière, Christophe Balmayer
Aménagements et travaux, voirie, espaces publics et bâtiments communaux	Bernard Graille, Christine Bedel
Finances et gestion administrative du personnel	l'ensemble du conseil municipal
Tourisme et gîte communal « L'oustal de la fontaine »	Christian Charre, Véronique Chillon, Pascale Rivière, Marine Pierre, Corinne Aubertin
Communication	Eric Trannois, Marine Pierre

LA NOUVELLE EQUIPE

Des conditions très particulières ont présidé à la mise en place du nouveau conseil municipal. Les rôles ont cependant été répartis en fonction des besoins de la collectivité, des compétences et des affinités de chacun.



Christine Bedel
Maire



Jean-François Dumas
1er adjoint



Bernard Graille
2e adjoint
Aménagements, travaux



Véronique Chillon
3e adjointe
Animation



Corinne Aubertin
Animation



Christophe Balmayer
Eau, réseaux



Josette Baudounet
Action sociale



Christian Charre
Environnement
Tourisme



Marine Pierre
Communication
Tourisme



Pascale Rivière
Gîte



Eric Trannois
Communication
Environnement

La vie des villages

L'eau



Le budget de l'eau est en déséquilibre depuis plusieurs années. Une loi impose aux collectivités de rétablir la situation et trouver des solutions pour un budget en équilibre à partir du 1er janvier 2021. Heureusement, le budget de la Commune permet de combler le déséquilibre du budget de l'eau pour cette année. Cette situation, chronique depuis de nombreuses années, ne peut durer. Nous étudions le moyen de sortir de cette situation anormale.

Corona Virus



La nouvelle municipalité n'a pas attendu d'être « installée » pour agir. C'est ainsi qu'elle a procédé à la distribution d'attestations de déplacement pour les personnes n'étant pas équipées d'une imprimante. Une distribution de masques a également été menée grâce à l'aide précieuse des couturières de

la commune qui les ont fabriqués. Nous les remercions pour leur implication.

Un plexiglas de protection a été installé à la mairie afin de protéger notre secrétaire et les visiteurs. Les horaires ont été réaménagés pour correspondre aux directives gouvernementales et, durant le confinement, la mairie a dû fermer ses portes au public, la poursuite des échanges se faisant par courrier électronique.

Aujourd'hui, la mairie est ouverte les lundis et vendredis matin, sur rendez-vous, de 11h à 12h. Nous vous demandons cependant de privilégier l'accueil téléphonique.

Commémoration du 8 mai

Initialement annulées, les cérémonies commémorant la fin de la seconde Guerre mondiale se sont finalement tenues. Elles ne devaient cependant pas réunir plus de cinq personnes, aussi le public n'a pas été convié à y assister. L'installation du nouveau conseil municipal n'ayant pas encore eu lieu, c'est Hubert Granier, maire sortant, qui a présidé la manifestation. Christine Bedel, encore première adjointe à cette date, était à ses côtés pour rendre hommage aux nombreux Français acteurs de la victoire de 1945. Après avoir lu un message du Président de la République, les deux élus ont déposé une gerbe au pied du monument aux Morts du village de Mostuéjols, avant de se rendre à Liaucous répéter les mêmes gestes, non sans avoir évoqué la mémoire de quelques habitants du



village, victimes de ce conflit.

Journée citoyenne

Après avoir hésité sur sa faisabilité dans de bonnes conditions, le Conseil municipal a décidé d'organiser cette journée à laquelle



tous les habitants étaient invités. L'objectif de cette rencontre, outre d'embellir nos villages, est de soulager le travail des employés municipaux en charge de l'entretien et du fleurissement des villages de la commune, dont l'emploi du temps est déjà bien rempli par ailleurs. Une trentaine d'entre vous a répondu à l'appel, bien qu'il ait eu lieu tardivement. Cette armée sympathique (et pacifique) a travaillé toute la matinée dans la plus grande convivialité. A midi plus aucune herbe n'avait résisté et les fleurs (géraniums, sauges, gauras, coreopsis) avaient trouvé leur place dans les bacs. La Commune remercie les participants.

Merci

Merci à Maryse et Michel pour leurs travaux bénévoles lors de leurs nombreuses escapades sur la commune, on peut citer entre autres :

- Voie Romaine : Remise en place des panneaux, élagage et débroussaillage,
- Chemin de la via farrata : nettoyage et débroussaillage jusqu'au carrefour du Vors,

- Nettoyage du chemin au dessus de Comayras, à côté du ravin des Malènes,
- Route des Lacs : entretien du sentier qui monte à l'Endurme jusqu'en haut des Lacs et Le Buffarel

Charte riverains

La Chambre d'agriculture organisait une « concertation » entre le 11 mai et le 11 juin destinée aux Mairies, agriculteurs et riverains d'exploitations agricoles. Malgré l'absence de communication, la Mairie n'en a eu connaissance que le 28 mai, l'équipe municipale a souhaité répondre, rappelant ses engagements en matière d'environnement. Elle a demandé le report de cette concertation et proposé que les riverains soient avertis avant la pulvérisation des traitements. Elle souhaite également que des réunions d'information sur les traitements utilisés et les périodes de traitements soient organisées.

La réponse du conseil municipal peut être consultée dans son intégralité sur le site de la Mairie.

Déchets

Nous devons faire face régulièrement à des dépôts sauvages de déchets. Par exemple, du placoplâtre a été trouvé dans les poubelles de Mostuéjols et même une machine à laver à l'Aubigue, entre autres. Pour rappel, les déchets autres qu'alimentaires (poubelles noires) et emballages (poubelles jaunes), doivent être déposés à la déchetterie d'Aguessac, ouverte le lundi de 14h à 18h, mercredi de 14h à 18h et samedi de 8h à 12h. Tél : 05 65 58 14 83. Les dépôts sont gratuits pour les particuliers.

Horaires de tranquillité à respecter



Nous sommes interpellés au sujet de l'utilisation d'engins en dehors des horaires. Il n'est donc pas inutile de rappeler la réglementation dans ce domaine. Les activités de bricolage et de jardinage utilisant des moteurs thermiques ne sont autorisés que de 8h à 12h et de 14h à 19h30 pour les jours ouvrables ; de 9h à 12h et 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche. Merci de votre compréhension.

Camping Cars



Les colonnes de Buren à ND des Champs

Chaque été, nous observons une recrudescence des incivilités autour de la chapelle Notre Dame des Champs (poubelles, emballages, excréments, lingettes etc...). due au nombre croissant de camping-cars et de pratiquants du camping sauvage qui occupent ce lieu attirant en bord de Tarn pendant la nuit. Le code de l'urbanisme article R111-41 stipule que le camping pratiqué isolément est interdit :

- à moins de 500 m d'un monument historique classé ;
- à moins de 200 m d'un captage d'eau pour la consommation.

Afin de répondre à ce problème, nous mettrons en place une signalétique adaptée (monument historique classé, horaires de stationnements autorisés...).

En attendant, nous avons profité de l'intervention du Syndicat Bassin-Versant-Tarn-Amont sur les rives du Tarn pour récupérer les billots issus de l'abattage d'arbres.

Nous avons placé provisoirement ces derniers sur le parking situé à l'arrière du cimetière de façon à limiter l'occupation nocturne par les camping-cars. Cette clôture provisoire n'est pas fixée au sol, elle sera déplacée à la fin de la saison estivale, et actuellement deux passages permettent l'utilisation du parking par des véhicules légers.

Le mot de l'écureuil



Canicule : Comment venir en aide aux oiseaux en été ?



Vous venez en aide aux oiseaux pendant l'hiver ? Ne les oubliez pas pendant l'été et les périodes de fortes chaleurs ! Leur mettre à disposition un point d'eau pour s'abreuver leur apportera une aide précieuse.

Tout comme nous, les humains, les oiseaux peuvent souffrir de déshydratation... Ils ont également besoin d'eau pour se baigner. Cela leur permet de se rafraîchir et de nettoyer leur plumage.

Un abreuvoir peu profond (pas plus de 10cm) dans un jardin ou un balcon ombragé leur sera très utile. L'idéal étant une soucoupe, assez large en terre cuite pour préserver un maximum de fraîcheur !

Il faut éviter toutefois de les placer près des arbustes, ou des buissons là où des prédateurs comme les chats pourraient se cacher.

Le dernier critère à prendre en compte : l'hygiène ! Renouvelez l'eau régulièrement de manière à offrir un abreuvoir propre et sans risque de contamination pour les oiseaux qui s'y rassemblent souvent nombreux.

Bel été à vous et à nos amis à plumes, à pattes et autres petites bêtes de compagnie...

L'eau, un enjeu majeur

La gestion de l'eau et de l'assainissement sera bien le thème majeur du projet de mandature de l'équipe municipale, tel qu'il a été présenté au moment des élections sur la plaquette distribuée aux habitants.

La période de confinement, qui a retardé l'installation du nouveau conseil municipal, a été mise à profit pour réaliser un état des lieux complet du service de l'eau et de l'assainissement, que ce soit sur le plan technique, environnemental, juridique ou financier.

Durant cette période, des fuites ont dû être réparées dans l'urgence à Mostuéjols, alors qu'à Liaucous des bouchons de calcaire dans les canalisations ont privé d'eau certains secteurs du village.

Tels des êtres vivants, les réseaux subissent une usure du temps qui nuit à leur bon fonctionnement. Des renouvellements s'avèrent donc nécessaires.

Un plan pluriannuel de renouvellement des réseaux

Cet état des lieux a permis de prendre rapidement des contacts avec les administrations concernées afin d'élaborer un plan pluriannuel de modernisation et de gestion du service de l'eau et de l'assainissement en tenant compte des évolutions des consommations pour les années à venir. D'autant que la commune se trouve aussi dans l'obligation d'une mise à niveau, pour lui éviter d'être pénalisée, dans la perspective du transfert du service à la Communauté de Communes Millau Grands Causses. Ce transfert, rendu obligatoire par la Loi, devait se faire initialement en 2020 mais a été repoussé en 2026.

Avec l'aide technique des services d'« Aveyron Ingénierie », émanation du Conseil Départemental pour l'appui technique et administratif aux communes, ce plan d'action pluriannuel 2020-2026 est en cours d'élaboration. Il concerne principalement les points suivants.



Le renouvellement du réseau d'eau potable

L'amélioration du rendement du réseau d'eau potable est l'objectif majeur du plan. En effet, d'importantes déperditions d'eau, dues très certainement à des fuites, sont constatées. La quantité d'eau distribuée aux usagers est deux fois moins importante que celle pompée au départ des forages du Payssel et du puits Saint-Pierre. En même temps, les dépenses liées au pompage évoluent d'année en année, avec notamment des frais d'énergie électrique croissants. De plus, du fait de ce mauvais rendement, la commune doit acquitter une surtaxe à l'Agence de l'Eau. D'où la nécessité d'effectuer des investigations sur le réseau pour détecter les secteurs fragiles ou à fuites afin de planifier des tranches de travaux de renouvellement.

La diversification de la ressource en eau

Une étude hydrogéologique réalisée par le Parc Naturel Régional des Grands Causses permet d'identifier la ressource en eau de la commune. Avec le concours d'un hydrogéologue du Parc, des investigations sont menées, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Elles concernent notamment la source de Trouilhas inutilisée depuis 2016. Un instrument de mesure du débit sur une année a été récemment mis en place. Cette source présente l'avantage de pouvoir alimenter le réservoir de Mostuéjols par gravité, ce qui permettrait de réduire les frais de pompage. L'acquisition des terrains attenants est en cours, ce qui facilitera la mise en place des périmètres de protection. L'eau étant une res-



pour notre commune



La source de Trouilhas

source rare et précieuse, si le raccordement de cette source au réseau ne s'avérait pas opportun, d'autres usages sont tout de même envisagés.

La finalisation des périmètres de protection

Commencée en 2001, la procédure d'établissement des périmètres de protection des forages du Payssel et du puits Saint-Pierre n'a pas été finalisée. Il est impératif de mener à terme celle-ci pour se mettre en conformité avec la Loi. De nouvelles investigations, sous le contrôle de l'ARS (Agence Régionale de Santé), s'avèrent nécessaires. Un approfondissement de l'évaluation de la qualité de ces eaux s'impose, notamment avec la réalisation de diverses analyses présentant un degré de précision poussé.



Le renouvellement du réseau d'assainissement

Les eaux usées de la commune sont conduites vers le collecteur général du syndicat Tarn et Lumensonesque qui lui-même amène ces eaux usées vers la station d'épuration de Millau. Il est constaté des écarts importants entre les volumes facturés aux usagers et les volumes payés au syndicat pour leur traitement. Des eaux parasites ou des eaux pluviales pénètrent donc dans le réseau. Des recherches de déversements seront entreprises pour réaliser des travaux de renouvellement du réseau.

Élaboration du règlement des services

Au plan juridique, il s'avère nécessaire d'établir un règlement des services de l'eau et de l'assainissement rendu obligatoire par la Loi

sur l'Eau de 2006. Ce document sera adopté par délibération du conseil municipal et ensuite diffusé à la population. Il établira les relations entre la commune et les usagers. Un renouvellement régulier des compteurs les plus anciens sera programmé.

Un effort financier important

Voilà un vaste programme qu'il s'avère nécessaire de mettre en œuvre rapidement pour garantir aux habitants de notre commune un service de l'eau et de l'assainissement de qualité et fiable. Mais également pour une mise en conformité du service à la réglementation en vigueur avant le transfert obligatoire à l'intercommunalité.

Il nécessitera des moyens financiers conséquents pour une petite commune comme Mostuéjols. Peut-être que tout ne pourra être réalisé mais le maximum sera fait. La commune sera aidée en cela, essentiellement par des aides de l'Agence de l'Eau mais d'autres financements seront recherchés.

Les services de la Trésorerie de Millau ont rappelé récemment à la commune que les budgets de l'eau et de l'assainissement doivent être équilibrés par le produit des redevances perçues auprès des usagers et non par le recours à l'impôt local, ce qui est le cas à Mostuéjols actuellement. La commune n'a donc pas d'autre choix que d'aller dans cette voie !



Les travaux dans les villages



Depuis notre dernier Bulletin, une avalanche de dégâts dûs aux très nombreux épisodes pluvieux de l'automne et du début d'année nous ont contraints à des réparations coûteuses. La récente crue du 12 juin a également causé pas mal de dégâts dont l'inventaire n'est pas terminé au moment où nous rédigeons ce bulletin.

Les routes



Un affaissement de la route du Causse a imposé l'installation d'un drain, posé par l'entreprise BTPM12. La réfection de la chaussée a été réalisée par l'entreprise Germain.

Sur le parking de Liaucous, c'est un affaissement de talus qui est toujours en attente de réparation. La Communauté de Commune Millau Grands Causse prendra en charge ces travaux dès que possible.

Les canalisations



Les réseaux d'eau potable et d'assainissement souffrent de nombreuses fuites.



En contrebas de la rue des jardins à Mostuéjols, la réparation du réseau d'assainissement a été effectuée par l'entreprise BTP M12. Les employés de la Commune se sont ensuite chargés de la restauration de la calade.

Une importante fuite d'eau dans le réservoir de Mostuéjols nous a contraints à changer l'intégralité des canalisations du château d'eau. L'entreprise Mora s'en est chargée.





Une autre grosse fuite sur le réseau d'eau potable dans le bas de Mostuéjols a été colmatée par les employés de la Mairie et l'entreprise Mora. Dans le secteur des Ermes, un tuyau cassé à été remplacé par BTM12.

Plus récemment, une fuite à Liaucous, puis une série de bouchons calcaires dans le réseau

d'eau potable, trois à Liaucous et un à Mostuéjols, ont nécessité une réparation qui a duré plus de deux semaines, menée par l'entreprise Mora.

Une pompe de relevage à Saint-Pal nécessite une réparation. Cette panne est l'occasion



de rappeler qu'il ne faut surtout pas jeter de lingettes ou autres dans les toilettes. C'est ce genre de déchets qui détériore les installations, générant des frais superflus pour la collectivité.

Enfin, un poteau électrique qui menaçait de s'effondrer a été remplacé à proximité de l'église Saint-Pierre.

Cahier « Travaux à faire »

A l'instar des écoliers qui notent leurs devoirs dans un « cahier de textes » et afin d'avoir l'assurance que les informations « remontent » bien jusqu'à elle, un cahier est mis à disposition à la mairie, dans lequel les habitants peuvent noter les différentes anomalies et travaux à envisager sur le territoire de la Commune. Ce pense-bête permanent permettra que ces remarques ne soient pas oubliées et mises de côté. Bien entendu, les interventions ne seront pas forcément exécutées sur le champ mais s'inscriront dans un planning cohérent et structuré, tenant compte de leur urgence mais également des autres travaux en cours ou prévus.

Au dernier conseil municipal

Ce vendredi 10 juillet s'est tenu le deuxième Conseil municipal. Après celui essentiellement consacré à l'installation de la nouvelle équipe, il s'agissait d'entrer dans le vif du sujet avec, notamment, l'examen et le vote du budget primitif de la Commune.

Budget

Il s'établit cette année à **460 196.63 €** en fonctionnement et **319 789.00 €** pour la section investissement.

La gestion de l'eau a fait l'objet d'un budget annexe qui s'équilibre à **226 359.92 €** en fonctionnement et **136 993.42 €** en investissement.

Taxes locales

Pour répondre au service de fiscalité directe locale, le conseil municipal doit procéder au vote des taux et produits de fiscalité directe : après délibération, le conseil municipal décide de conserver les mêmes taux en 2020 que ceux de 2019.

Grands électeurs

Les conseils municipaux doivent se réunir pour procéder à la désignation des délégués et des suppléants pour élire les sénateurs le 27 septembre 2020. La commune de Mostuéjols doit élire 1 délégué titulaire et trois délégués suppléants. Ont été élus à l'issue du scrutin Christine Bedel, déléguée titulaire et Jean-François Dumas, Bernard Graille, Véronique Chillon, délégués suppléants.

Transfert des charges à la communauté de commune

La commission locale de transfert de charges de la Communauté de Commune Millau Grands Causses s'est réunie le 18 juin 2020 afin préciser le montant de la do-

tation de compensation attribuée à chaque commune, sur la base du principe de neutralité budgétaire.

Au vu des conclusions du rapport, le calcul des charges transférées à la communauté de commune aboutissent à l'attribution d'une dotation de compensation pour la commune de Mostuéjols de 7291.43 €.

Patrimoine

L'ADPCM a proposé au conseil d'effectuer des travaux d'entretien des églises classées de la commune : deux prestations sont envisagées pour l'année 2020 dont les devis ont été présentés au conseil. A Notre Dame des Champs la reprise de zones très dégradées du dallage de l'église par endroits est évaluée à 1090.00 €. Le devis pour la dépose d'une partie de l'enduit ciment à l'intérieur de l'église Saint Sauveur de Liaucous s'établit à 1680.00 €.

Enfin, le devis du Parc Naturel Régional des Grands Causses pour un suivi hydro-métrique de la source de Troulhas pendant un an, évalué à 1447.52 € a été présenté au Conseil.

Le monde associatif

Le Livre perché



Comme on pouvait s'y attendre, l'animation phare du village est reportée à une date encore non précisée. La présidente de l'association, Claude Laurette a attendu l'allocution du Président de la République du 13 avril, qui donnait des éléments de réponse sur la procédure de déconfinement, pour annoncer officiellement cette décision. « Le Livre Perché » est donc annulé aux dates initialement prévues des 30 et 31 mai. « A l'heure actuelle, nous sommes dans l'impossibilité de dire si d'autres dates seront envisageables pour un report. En tout état de cause, ce ne serait pas pour cette fin d'année scolaire » a précisé la présidente.

Atouts Com



Après cette période particulière, l'Association AtoutsCom # 12720, reprends du service avec plus que jamais l'envie de faire se réunir les gens. Rendez-vous donc, le vendredi 26 Juin à partir de 19h, sous le Pont du Rozier (plage de Combaurie), pour un pique-nique partagé, retrouvons le plaisir de se rencontrer et d'échanger à nouveau.

Dimanche 19 Juillet, une fête traditionnelle aura lieu à Liaucous en soirée, un moment festif sera animé au son de l'accordéon et nous vous ferons découvrir ou redécouvrir les métiers d'autrefois. Un aligot saucisse sera servi, suivi du gâteau à la broche et du passage de la paume. Nous faisons notre possible pour maintenir les animations dans le contexte ac-

tuel et un programme plus complet sera diffusé ultérieurement.

Et pour célébrer l'été, la fête du village se tiendra le dimanche 9 août à la salle des Arziolles avec au programme déjeuner aux tripous, vide-grenier, passage de la paume, tombola et soirée festive.

Nous comptons sur vous pour partager ces moments de convivialité tous ensemble !

ADPCM (Association de défense du patrimoine de la commune de Mostuéjols)



Cette année encore, l'ADPCM organise les visites du village qui auront lieu tous les jeudis de l'été. Le guide conduira les visiteurs à travers l'histoire dans les ruelles et calades ; il leur fera revivre la vie de Mostuéjols d'autrefois. Les visiteurs seront invités dans certaines propriétés ouvertes pour l'occasion : maisons témoignant de la richesse architecturale de nos anciens, caves à vin où sera évoquée l'importance de la culture de la vigne chez nous. Il relatera la vie de notre habitant le plus célèbre : le cardinal Raymond de Mostuéjols qui, outre les importantes fonctions qu'il exerça auprès du pape en Avignon au quatorzième siècle, fit découvrir dans les cours papales la qualité du vin produit sur nos vignobles. Il expliquera aussi les raisons de la présence des armoiries de Mostuéjols au musée des Croisades à Versailles ainsi qu'au musée Met Cloisters (musée des Cloîtres) à New York. Mostuéjols attend la visite de nos amis touristes mais aussi des villageois ou des locaux qui auront l'opportunité de découvrir certaines facettes, parfois inconnues, de ce village.

Les visites auront lieu du 25 juin au 3 septembre. Rendez-vous tous les jeudis au parking du Colombier à 10h ; durée de la visite 1h30/2h. Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires, le nombre des visiteurs munis de masques sera limité à 9 et il sera demandé

de s'inscrire préalablement par téléphone (06 32 60 49 33). En cas de besoin et afin de satisfaire un maximum de visiteurs une visite supplémentaire pourra avoir lieu le même jour à 17h30. Il est précisé que, compte tenu du profil du relief de notre village, la visite n'est pas accessible aux personnes handicapées ni aux landaus de bébés.

Concernant les autres animations, l'ADPCM a, elle aussi, dû renoncer à les maintenir.

AMAP



« L'AMAP Causses et Gorges a terminé sa première saison le 25 juin. L'équipe vous remercie chaleureusement de votre intérêt solidaire... Nous invitons les adhérents et toute personne intéressée à nous retrouver début septembre tous les Jeudis de 18h à 20h autour de bons produits.

Nous vous accueillerons avec enthousiasme et nouveautés ! Bonne saison estivale à tous. »

Toute l'équipe AMAP

Autour des Arziolles



« Après cette période particulière, ô combien angoissante que nous avons tous subie et qui nous a malheureusement privés depuis la mi-mars de nous retrouver pour nos différentes

rencontres, nos sorties ou repas, tournons vite la page de cette fin de saison !

A noter tout de même qu'après l'assemblée générale accompagnée de la galette traditionnelle nous avons pu mi-février déguster le 1^o repas de l'année préparé par Didier du Rozier et servi à la Maison de Arziolles.

Mais maintenant augurons que tout cela s'améliore et qu'à la rentrée nous puissions recommencer nos activités !



Restons optimistes : fin août – début septembre nous prévoyons cette année encore de continuer notre périple sur les chemins de St Jacques de Compostelle.

Pourtant nous n'oublions pas notre amie Christiane Agulhon toujours fidèle à notre association disparue récemment ainsi que Robert Chaput.

Petite précision : Notre voyage de septembre prévu cette année autour des châteaux de la Loire du 16 au 19 septembre aura peut-être lieu si les conditions perdurent toujours dans l'amélioration ;

Il faut attendre la fin du mois de juin pour être fixés par l'autocariste qui lui-même attend cette date pour connaître les conditions exactes des autorités concernant l'organisation des voyages.

En attendant si ce très beau séjour vous intéresse adhérent ou non rapprochez-vous de ces numéros de téléphone : 05 65 62 65 81 ou 05 65 62 62 61 ou 05 65 74 42 25.

Puisse ce nouvel été nous faire oublier tous les désagréments de ces derniers mois !

A très bientôt. »

Françoise Maury et l'ensemble du bureau

Association Ming AN



« Vous ne connaissez pas le DO IN ??

Cela fait douze années à présent que Françoise, au sein de l'association « Ming An » propose un cours de DO IN chaque semaine à la salle des Arziolles.

Qu'est-ce que le DO IN ?

En chinois ; DO : la voie et IN : la mobilisation (des articulations), le mouvement.

Le DO IN est une pratique corporelle adaptée à tous et chacun-e-, basée sur la respiration et la mobilisation des articulations qui sont des passages dans notre corps mais aussi parfois des nœuds.



Concentration, étirements, assouplissement, mobilisation des articulations, mais aussi reconnexion avec son corps sont toute la richesse du DO IN.

Dans « le livre de l'empereur jaune », référence dans la médecine traditionnelle chinoise depuis près de 3000 ans il est dit : « Le centre est un lieu où foisonnent les créatures et où les habitants trouvent sans peine de la nourriture variée en provenance de toutes les autres régions. Les méthodes de soins les plus appropriées pour cette région sont le DO IN et l'ankyo ».

Nous trouverons là une certaine analogie avec notre époque...

Les cours se déroulent chaque lundi dans une ambiance sereine conviviale et bienveillante. La reprise des cours aura lieu lundi 28 septembre. N'hésitez pas à venir apprécier : le premier cours est gratuit.

Très bel été à tous. »

L'agenda de l'été

Marchés de pays



Photo : Tourisme Aveyron

Nous avons maintenu les Marchés de pays qui se dérouleront tous les mardis de 18h à 22h à Liaucous du 7 juillet au 25 août. L'organisation tiendra compte des consignes gouvernementales en vigueur à ces dates. De nouveaux producteurs feront leur apparition et, si cela est possible, des animations musicales seront proposées.

Festival « Des sites et des sons »



Photo : Tourisme Aveyron

Comme c'est devenu la tradition, Mostuéjols fera partie des étapes du festival « Des sites et des sons », organisé par l'Office de tourisme de Millau. La soirée de Mostuéjols aura lieu le mercredi 16 septembre, elle clôturera le festival par une « Soirée surprise » annoncée par l'Office de Tourisme de Millau.

Vous avez la parole

Les personnes qui souhaitent insérer un court texte, susceptible d'intéresser les habitants de la commune, peuvent le faire en envoyant un mail à mairiemoestuejols@orange.fr



Numéros utiles

Mairie de Mostuéjols

Tél : 05 65 62 60 43
 Fax : 05 65 58 15 60
 Mail : mairiemojols@orange.fr
 Site internet : www.mojols.fr
 Horaires d'ouverture au public
 Lundi de 11h à 12h et de 16h à 17h
 Vendredi de 11h à 12h et de 15h30 à 16h30

Salle des Arziolles

Location possible de la salle des Arziolles
 Habitant commune de Mostuéjols : 220€
 Particulier hors commune : 490€
 Associations de la commune : gratuit (sauf le ménage)
 Associations hors commune : 290€
 Pour toute demande, s'adresser à Marine Pierre : 07 82 69 77 22

Démarches administratives

Sous Préfecture de Millau

39 av. de la République - Millau - tél 05 65 61 17 00

Direction Générale des Impôts

250 av. de Verdun - Millau - tél 05 65 59 20 00

Trésor Public

250 av. de Verdun - Millau - tél 05 65 59 20 00

Communauté de Communes de Millau Grands Causses

1 place du Beffroi - Millau - tél 05 65 61 40 20

Déchetterie d'Aguessac

Horaires

Les lundis 14h à 18h,
 Les mercredis 14h à 18h,
 Les samedis de 8h à 12h
 Tél : 05 65 58 14 83
 Fermée les jours fériés. Accès réservé aux particuliers.

En cas d'urgence

Gendarmerie Nationale

Route des Gorges du Tarn - Rivière sur Tarn
 - tél 05 65 59 81 03

Sapeurs pompiers : tél 18

SAMU : tél 15

Centre Hospitalier

265 bd Achille Souques - Millau - tél standard 05 65 59 30 00. Urgences : 05 65 59 31 35

Pharmacie Puel

12 Av des Causses - Aguessac - tél 05 65 59 82 25

Médecins Bonal/Alexandrine

Av des Causses - Aguessac - tél 05 65 59 82 80

Centre antipoison

tél 05 61 49 33 33

Annonces des crues

0 825 800 727

Succès 2020



Célia Lambert-Mora, petite fille de Mr et Mme Mora domiciliés à Mostuéjols, musicienne au conservatoire de Montpellier depuis 2012, étudiante au conservatoire de Rueil-Malmaison depuis 2018, a réussi cette année de multiples concours.

En janvier, elle gagne un concours international de flûte traversière et de piccolo à Paris. Le mois suivant, elle est admise au conservatoire supérieur de musique et danse de Paris. En mars, Célia décroche sa place au Conservatoire supérieur de musique et danse de Lyon, obtenant même d'être la première nommée à l'unanimité. En mai, elle est admise à la Sorbonne (Paris V) en psycho et musique.

A 17 ans, le parcours peu banal de cette jeune fille annonce un avenir prometteur. Elle entrera en septembre au CNSMD (Conservatoire national supérieur musique et danse) de Lyon, dans l'espoir de devenir flûtiste solo en orchestre.

L'équipe municipale de Mostuéjols, fière du succès de cette « enfant du pays », lui souhaite une longue et talentueuse carrière musicale.

